

Les doctorants et l'information scientifique, 3 et 4 juin 2010

L'expérience de formations à la recherche documentaire pour les doctorants : spécificités du droit

Isabelle FRUCTUS

Professeur documentaliste, Bibliothèque interuniversitaire CUJAS

FRUCTUS, Isabelle. « L'expérience de formations à la recherche documentaire pour les doctorants : spécificités du droit » in *Les doctorants et l'information scientifique*, 3 et 4 juin 2010, Lyon-Villeurbanne [en ligne]. Format PDF.

Disponible sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48566>>



Ce document est diffusé sous licence « **Creative Commons by-nc-nd** ».

Cette licence signifie que le document est mis à disposition selon le contrat **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification**, disponible en ligne à l'adresse <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>. Il est ainsi possible de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public, à condition de le faire à titre gratuit, mais ni de le proposer à titre onéreux ni le modifier sans le consentement explicite de l'auteur.

L'ensemble des documents mis en ligne par l'enssib sont accessibles à partir du site : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/>

Formations à la recherche documentaire pour les écoles doctorales : spécificités du droit

Isabelle Fructus – BIU Cujas
FORMIST – Lyon – 4 juin 2010

Contexte

- BIU Cujas
- 8 écoles doctorales : Paris I, II, X
- Modules complets : de 6h à 15h
- Droit public; droit privé; droit européen et international; histoire, sociologie, philosophie du droit
- 2 types de formations
 - Collaborations SCD
 - BIU seule

Recherche

- ❑ Compétences informationnelles et juristes
- ❑ Enquête : juristes, documentalistes juridiques, étudiants juristes
- ❑ Expérience
- ❑ Analyse de la production éditoriale
- ❑ Analyse de dispositifs existants

Le point de vue des juristes

- ❑ Organisation de l'information par sources du droit
- ❑ Détermination du champ de la recherche par les branches du droit
- ❑ Recherche minimale, maximale, optimale
- ❑ Veille informationnelle
- ❑ Visée pratique et professionnelle

Statut de l'information juridique

- Une information constitutive de la discipline elle-même
- Instabilité de l'information
- Une information toujours située
 - Sources du droit
 - Branches du droit
 - Hiérarchie des normes, des décisions de jurisprudence

Études juridiques

- Une formation théorique à visée pratique
 - Étude de cas pratique
 - Commentaire d'arrêt
 - Commentaire de texte
- Supports de cours en Licence
- Expérimentation et confrontation

S 'inscrire dans cette approche

- La recherche d'arguments
- La fiabilité et la validité de l'information
- La question de l'exhaustivité
- Visée pratique

Résoudre les problèmes

- Efficacité de la formation
- Quelques exemples de problèmes :
 - La recherche de documents anciens
 - La difficulté à se représenter l'offre d'information
 - L'accès au droit étranger

Place ambiguë des bibliothèques

- ❑ La bibliothèque comme réservoir de documents à l'usage du juriste
- ❑ Le juriste, l'informaticien, le professionnel de l'information
- ❑ La pérennisation des formations proposées
- ❑ L'effet « personnel »

L'École doctorale

- Une fonction à construire
- Spécificités et valeurs des juristes :
loyauté, rigueur, précision, rapidité
- Les études doctorales juridiques
 - Un travail encore très solitaire
 - Mobilité des doctorants

Contenus (1)

Contenus transversaux

■ Bibliographie

- Rechercher des références bibliographiques
- Gérer ses références bibliographiques
- Produire une bibliographie conforme aux normes

■ Validité

■ Fiabilité

■ Veille

Contenus (2)

- Contenus spécifiques
 - Méthodologie de la recherche
 - Législation
 - Jurisprudence
 - Connaissance très fine des sources

Evaluation

- ❑ Évaluation des connaissances
- ❑ Impact professionnel
- ❑ Évaluation par les participants
- ❑ Évaluation par les écoles doctorales
- ❑ Évaluation du dispositif de formation

Ingénierie de la formation

- ❑ Actualisation et validation au minimum annuelle
- ❑ Respect des procédures institutionnelles
- ❑ Rapidité, précision, fiabilité
- ❑ Collaboration ou partenariat

Conclusion

- Un partenariat
- Deux expertises
 - Le professionnel de l'information
 - Le doctorant
- Un prescripteur-validateur
 - L'Ecole doctorale